Penvénan

nº37
Automne 2020
Bulletin d'informations municipales de Penvénan

EDITO

L'été 2020 restera un été très particulier avec la crise sanitaire que nous connaissons depuis plusieurs mois mais aussi avec des élections municipales dont le second tour s'est tenu le 28 juin au tout début de la saison estivale. **Les suffrages ont donné la majorité à la liste « Demain Penvénan »** pour mener à bien le programme pour lequel elle a été élue.

Mon élection à la Vice-Présidence de Lannion-Trégor Communauté permet à Penvénan de retrouver sa place dans l'intercommunalité.

Nous avons la volonté de travailler avec la minorité municipale dans un climat apaisé et constructif en souhaitant vivement la réciprocité pour l'intérêt de tous les Penvénannais.

La rentrée scolaire a été particulièrement délicate cette année, nous avons dû nous adapter à la situation sanitaire et aux directives de l'État en mettant en place des organisations et des protocoles **pour que cette rentrée s'effectue dans les meilleures conditions pour tous nos enfants**. Je reste bien sûr attentive, car la prudence reste de mise.

Dès mon investiture le 4 juillet, nous avons lancé **la création d'une voie douce**, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, dont la première tranche entre le Logelloù et Saint-Gonval sera ouverte avant la fin de l'année. Une seconde tranche la prolongera jusqu'à Buguélès. C'est un engagement de campagne.

Les dossiers débutés sous la précédente mandature seront finalisés. **Nous travaillons avec méthode et détermination en fixant les priorités et les objectifs pour les mois à venir.** Une communication sera faite régulièrement pour informer les Penvénannais des décisions qui seront prises.

Nous serons très attentifs aux conséquences de la situation sanitaire, qu'elles soient **économiques ou sociales**. Nous accompagnerons les personnes vulnérables et dans le besoin. J'y veillerai tout particulièrement.

Je m'appuie sur une équipe volontaire, déterminée, attentive et je vous assure de mon engagement sans faille et de ma volonté d'assurer pleinement la responsabilité qui m'a été confiée.

Très cordialement.

Denise Prud'homm
Maire de Penvénan

Un hañvezh digustum e vo hini 2020 da viken, gant ar gwall blegenn a-fet yec'hed m'emaomp un toullad mizioù zo, hag ivez gant eil tro ar votadegoù evit an Ti-kêr d'an 28 a viz Even, pa oa an hañvezh o kregiñ. ***Aet eo ar maout gant al listenn « Perwenan Arc'hoazh »****, dezhi da gas he frogramm betek penn, evit se eo bet choazet.*

Lakaet on bet Besprezidantez Lannuon-Treger Kumuniezh, gant se eo adkavet he renk gant Perwenan e-barzh an etrekumunelezh. *Fellout a ra dimp labourat asambles gant ar bihaniver er c'hoñsailh gant un dro-spered seder hag evit mont war an tu mat, ha mechañs eo ar pezh a soñj an tu-enep ivez evit mad an holl dud e Perwenan.*

N'eo ket bet aes ***an distro-skol*** *er bloaz-mañ, ret eo dimp bezañ kempennet an traoù ha staliet protokoloù evit mont diouzh stad an traoù a-fet yec'hed ha diouzh urzhioù ar Stad, a****balamour da dout hon bugale da adkregiñ gant ar skol er mod11 gwellañ****. Chom a ran war evezh, evel-just, rak dav eo diwall bepred. Kenkent ha krog hon respetad ganimp d'ar 4 a viz Gouere hon doa lañset an traoù evit sevel un «* ***hent doujus*** *», votet a-unvouezh gant ar C'hoñsailh. A-raok fin ar bloaz e vo digoret al lodenn gentañ etre Logelloù ha Sant-Gonval. Gant un eil lodenn e vo astennet an hent betek Bugelez. Prometet e oa bet ober kement-se pa oamp o kabaliñ !*

Ar pezh a oa bet boulc'het er respetad a-raok a vo kaset betek penn. ***Labourat a reomp en ur mod sonn ha reizh, lakaet e vez ar pezh a vo d'ober, ha d'ober kentañ-wellañ, er mizioù a zeu****. Kaset e vo keloù ingal da dud Perwenan, dezhe da c'houzout petra a vo divizet ganimp. Chom a refomp war evezh evit ar pezh a sell ouzh efedoù ar gwall blegenn a-fet yec'hed, koulz* ***war an ekonomiezh ha war an dachenn sokial****. Sikour a refomp an dud wanañ, an dud en dienez. Soursial a rin eus se a-dost.*

Sikouret e vezan gant ur skipailh youl ha nerzh gantañ, war evezh, ha lakaat a rin poan ha bolontez pezh a gar evit ober war-dro ar gefridi a zo fiziet ennon, a c'hallit lavaret war ma lerc'h*.*

A galon ganeoc'h.

Denise Prud'homm
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site : www.ville-penvenan.com

PENVENAN
COTES D'ARMOR
Commune Touristique

Dossier
La rentrée scolaire

Dans nos écoles, un nouveau protocole sanitaire rappelle l'objectif social d'accueillir tous les élèves. Il prévoit de ce fait des adaptations en fonction de l'évolution de la situation épidémique. Ce dossier va vous permettre de mieux comprendre les mesures mises en place dans nos deux établissements concernant la restauration scolaire et la prise en charge des temps périscolaires (garderie et plan mercredi).

Les élus du Conseil municipal

MAIRE

Denise Prud'homm

ADJOINTS

Pierre Simon

Joëlle Mevel

François Plégades

Laetitia Le Bouder

Patrick Thérin

Elisabeth Glaziou

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christian Ollivier

Jean-Marie Loutrage

Xavier Pougnard

Anne-Marie Derrien

Didier Keraval

Emmanuelle Tranchant

Mireille Le Bescond

Nicolas Guillossou

Rachel Gouriou

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ

Mallory Dumas

Philippe Tourneur

Anne Tranvouez

Julie Delaunoy

Graziella Segoni

Pascale Allain

Denis Baulier

RÉPARTITION, DÉLÉGATIONS ET PERMANENCES DES ÉLUS : ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

MAIRE

Denise Prud'homm

Permanence le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.
Les autres jours de la semaine sur rendez-vous (le matin de préférence).

DÉLÉGATIONS	ADJOINTS	CONSEILLERS DÉLÉGUÉS	
Travaux **Urbanisme** **Développement durable** **Environnement** **Cadre de vie** **Sécurité**	**Pierre Simon** Travaux Urbanisme Permanence le vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.	**Nicolas Guillossou** Voirie Sécurité Sur rendez-vous.	**Emmanuelle Tranchant** Développement durable Cadre de vie Environnement Sur rendez-vous.
Éducation **Sports** **Jeunesse**	**Joëlle Mevel** Éducation Jeunesse Permanence le jeudi de 8h30 à 12h sur rendez-vous.	**Jean-Marie Loutrage** Sports Sur rendez-vous.	
Communication **Culture** **Affaires maritimes** **Agriculture**	**François Plégades** Communication Affaires maritimes Agriculture Permanence le lundi de 10h30 à 12h sur rendez-vous.	**Christian Ollivier** Culture Patrimoine Cérémonies Sur rendez-vous.	
Finances et **Affaires générales**	**Laetitia Le Bouder** Permanence le lundi de 9h à 10h30 sur rendez-vous.		
Tourisme **Développement économique** **Hébergements touristiques**	**Patrick Thérin** Tourisme Hébergements touristiques Permanence le mercredi de 9h à 10h sur rendez-vous.	**Xavier Pougnard** Économie Commerce Artisanat Sur rendez-vous.	
Centre Communal **d'Action Sociale** **Affaires sociales** **Santé**	**Elisabeth Glaziou** CCAS Affaires sociales	**Mireille Le Bescond** EHPAD EHPA Dépendance	**Anne-Marie Derrien** Famille Santé Aide sociale
	Permanence les mardi et vendredi de 10h à 12h en mairie et sur rendez-vous (pris à l'accueil de la mairie)		

Dossier : les écoles

Un nouveau protocole sanitaire, en application pour la rentrée scolaire 2020/2021, rappelle l'objectif social d'accueillir tous les élèves et prévoit de ce fait des adaptations en fonction de l'évolution de la situation épidémique.
En concertation avec les directrices des écoles de Penvénan, la commune s'applique à mettre en place les mesures concernant la restauration scolaire et la prise en charge des temps périscolaires (garderie, plan mercredi).
Dans ce cadre, la commune met à disposition de la restauration et de la garderie de l'École du Sacré-Cœur les salles du premier étage du centre Anatole Le Braz.

La restauration scolaire

Comme à la fin de l'année scolaire 2019/2020, chaque école a sa restauration.

Elle sera maintenue très certainement pendant toute l'année scolaire en raison des directives liées à la crise sanitaire.

Dans chaque cantine, **le service se fait à l'assiette**. On a constaté lors de la fin de la dernière année scolaire que les enfants mangent mieux, dans le calme avec **quatre fois moins de gâchis alimentaire**. Les enseignants ont observé **un retour en classe beaucoup moins agité**.

Financement : participation des familles et de la municipalité.

La garderie municipale le matin et le soir

Chaque école a une garderie municipale. Les horaires, les conditions d'accueil et la participation financière des familles sont identiques dans les deux écoles. La tarification est faite en fonction des quotients familiaux.

Horaires garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

L'accueil périscolaire

Le « Plan Mercredi » est un service municipal proposant différentes activités aux enfants sous forme d'ateliers, par tranche d'âge et par période. **L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.** Ce service est ouvert aux enfants scolarisés sur la commune ainsi qu'aux enfants des employés communaux.

Les plus petits pourront bénéficier d'un temps de sieste ou de repos. La restauration est proposée au sein des locaux.

Horaires
- **Le matin : accueil de 8h à 9h**
- **Le midi : départ de l'enfant qui ne mange pas à la cantine de 12h à 12h15**
- **L'après-midi : accueil de 13h30 à 14h**
- **Le soir : départ de l'enfant de 17h à 18h**

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles)

Les ATSEM ont pour charge l'accueil et l'assistance à l'éducation des enfants des classes de maternelles, de l'encadrement des activités périscolaires, ainsi que l'entretien des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

L'école du Sacré-Cœur

Ce qui est passionnant quand on revient à l'école, c'est de savoir que la découverte sera au rendez-vous. On se félicite donc de retrouver nos belles classes neuves et surtout les professeurs :

- **Christine Danielou en PS/MS/GS, assistée de Joëlle Anthony,**
- **Pascale Aler Gillet en CP/CE,**
- **Isabelle Robert en CM et Nathalie Thiebaut qui occupe le poste d'enseignante spécialisée.**

L'équipe est renforcée par la présence des indispensables AESH (Accompagnantes d'Élèves en Situation de Handicap) Mélanie Le Coadou et Mélodie Jaouen.

Encore une année scolaire qui débute ! Une de plus diront les plus expérimentés... Et pourtant ! Il est des moments-clés où il est important de se reposer les questions fondamentales, et la rentrée en est un ! **On vient à l'école pour lire, dire, compter, apprendre... Mais il ne nous suffit pas de transmettre, il faut comprendre pourquoi, il peut être difficile de recevoir.** Ainsi, dans chacune des classes, on permet à chaque élève d'entrer en apprentissage, en tenant compte des intérêts et des individualités. L'aménagement des espaces en classes flexibles, la mise en place d'ateliers, l'observation de l'environnement proche, les liens avec les personnes ressources dans les infrastructures locales (bibliothèque, salle de spectacle, complexe sportif) nourrissent la curiosité et l'enthousiasme de nos élèves.

En ce temps où l'épidémie Covid-19 a bousculé quelque peu nos pratiques enseignantes, **la priorité est d'accueillir chaque enfant en prenant le temps de valoriser ce qui stimule son appétit d'apprenant.** Que cette nouvelle année inspire l'école de l'autonomie, du respect et du partage !

Isabelle Robert

L'école publique

Nos écoliers ont repris le chemin de l'école et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé nos 130 élèves et souhaité la bienvenue aux nouveaux ainsi qu'à leur famille.

Les élèves se répartissent dans six classes :

- **Gaëlle Houlbert, maternelle monolingue**
- **Anne-Yvonne Guerillon, maternelle bilingue**
- **Sophie Harle-Delienne, CP/CE1/CE2 monolingue**
- **Claire Brichet, CP/CE1 bilingue**
- **Stéphanie Gratiet, CE2/CM1/CM2 monolingue (déchargée le jeudi par Élodie Le Meur)**
- **Baptiste Grouhan, classe CE2/CM1/CM2 bilingue**

L'équipe périscolaire se compose d'Élise Fillinger, Ludivine Nicolas, Sophie Marzin et Sylvie Laurent.

L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective dans un contexte de crise sanitaire.

L'année scolaire poursuit quatre priorités :

1. **Protéger la santé des élèves.**
2. **Développer l'esprit d'équipe pour assurer une mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau.**
3. **Assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers.**
4. **Transmettre les valeurs civiques.**

Le projet d'école de cette année sera axé autour de la sensibilisation au développement durable « Devenir un éco-citoyen » en développant des actions cohérentes fondamentales pour l'élève entre le temps scolaire et périscolaire.

Bonne rentrée et excellente année scolaire à tous.

Stéphanie Gratiet

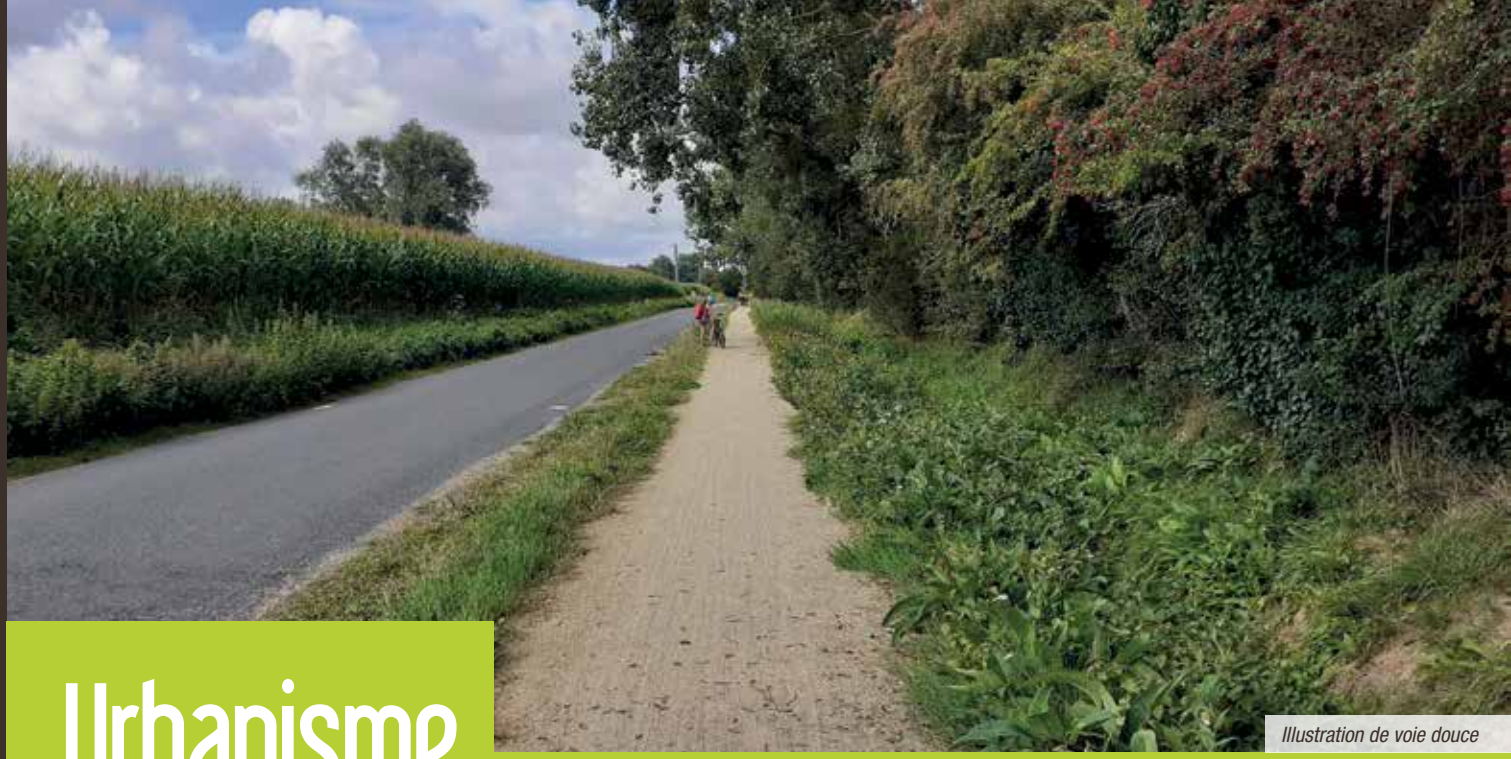

Illustration de voie douce

Urbanisme, travaux et environnement

Le déplacement alternatif à la voiture connaît actuellement une très forte demande au niveau national comme au niveau local.

La commune s'engage au développement du réseau de voies douces afin de nous offrir un choix dans nos déplacements quotidiens comme par exemple :

- rejoindre nos commerces,
- se rendre à nos activités sportives et culturelles,
- accompagner nos enfants à l'école.

Notre première voie verte ira de Buguélès au bourg.

Elle sera réalisée en deux phases :

1. Fin 2020 : du Logelloù à la chapelle Saint Gonval.

2. 2021 : de la chapelle Saint Gonval à Buguélès.

Les travaux de réseaux de la rue Pen Crec'h sont terminés. Elle va bénéficier d'une nouvelle couche de roulement.

Ces travaux de finition étaient à la base prévus durant le mois de septembre 2020 mais nous avons souhaité les retarder légèrement pour permettre d'y rajouter cette voie verte.

Durant l'été, **la commune a déposé une demande de subvention auprès du Conseil départemental**. Nous avons aussi contacté Trégor Bicyclette* pour avoir un avis extérieur d'utilisateurs sur le projet afin qu'il soit le plus agréable et pratique pour l'ensemble des usagers. Nous leur avons fait part de notre projet et nous avons pu bénéficier de leur expérience et de leurs conseils. Nous souhaitons d'ailleurs les remercier vivement pour leur réactivité.

** Trégor Bicyclette est une association citoyenne qui milite pour le développement de l'usage du vélo à titre utilitaire, familial et de loisir. Ils mènent des actions auprès du grand public, (sorties accompagnées, challenge à vélo au boulot...) ainsi qu'auprès des collectivités locales (diagnostics d'infrastructures, suivis de travaux, propositions d'améliorations...).*

Les travaux du local du port de Port-Blanc ont commencé

Lancés par la mandature précédente, les travaux pour la rénovation et l'extension du local du port de Port-Blanc en poste de secours ont démarré.
Il s'agit d'une extension en bardage bois et toit en zinc noir.
Le local, qui devrait avoir une surface de 27m^2, accueillera des moyens de secours ainsi qu'un défibrillateur.
Il permettra aussi de remplacer le local existant qui dénaturait notre port.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

Il est administré par un Conseil d'Administration composé de huit élus et le maire et huit personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Il est présidé par Madame le Maire.

Le Conseil d'Administration gère le CCAS et détermine les orientations et les priorités de la politique sociale de la commune.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune de la petite enfance aux personnes âgées.

Il est aussi **partenaire de la banque alimentaire** et supervise deux collectes annuelles faites sur la commune et une distribution mensuelle à la salle des fêtes.

Les missions du CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il intervient notamment dans les secteurs suivants :

- Transmission des demandes auprès de Côtes d'Armor Habitat (Conseil Départemental) pour l'attribution des logements sociaux.
- Aide à la constitution de dossiers administratifs (impôts, APA, APL, retraite, pensions, RSA, aide à domicile,...).
- Relais avec l'antenne du Secours Populaire de Tréguier.
- Orientation vers différents organismes tels que :
  - Lannion Trégor Solidarité
  - Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
  - Les assistantes sociales
  - Le Point d'Appui de Perros-Guirec
  - Côtes d'Armor Habitat
  - La Mission Locale

Les responsables CCAS

ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES
Élisabeth Glaziou
elisabeth.glaziou@ville-penvenan.fr

CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES AUX AFFAIRES SOCIALES

- Mireille Le Bescond
  mireille.lebescond@ville-penvenan.fr
- Anne-Marie Derrien
  annemarie.derrien@ville-penvenan.fr

Permanences à la mairie :
mardi et vendredi
de 10h à 12h
Contacts :
02 96 92 72 14
ccas@ville-penvenan.fr

L'île aux femmes, propriété de la commune

Lundi 3 février 2020, le Conseil Municipal a statué sur l'acceptation d'un don peu habituel : l'île aux femmes. Propriété de la famille Postel-Vinay, celle-ci a exprimé sa volonté de la céder à la commune sans charge, ni condition.

Chère aux habitants de Penvénan, l'île aux femmes (Gwragez en breton) est une île de traditions et de labeurs. Facilement accessible à marée basse par le cordon de galets qui la relie à la terre, les femmes des goémoniers y faisaient sécher autrefois le goémon.

C'est en 1898 que Jules Sageret, romancier et essayiste, gendre d'André-Etienne Postel-Vinay, achète, lors d'une vente à la bougie, la partie nord-ouest de l'île pour la somme de 1 000 francs or. Utilisée un temps comme carrière, **André-Etienne Postel-Vinay demande en 1924, l'interdiction de l'extraction du granit pour la protéger.**

En 1926, l'île est classée parmi les « sites et monuments naturels de caractère ».

En 1937, Marcel Postel-Vinay, le fils d'André-Etienne transmet la parcelle à sa fille Marie-Hélène. Pierre et Marie-Hélène Lefaucheux font l'acquisition de la totalité de l'île en 1946 (1ha 2a 75ca) en envisageant d'y construire une maison, tout en s'engageant à garantir la possibilité du séchage du goémon, le pâturage, et le passage des touristes en respectant les règles en vigueur pour les sites pittoresques. La construction n'a jamais été menée à bien, seuls les sapins qui ont été plantés témoignent de leur projet.

Marie-Hélène Lefaucheux, après s'être engagée dans la Résistance aux côtés de son frère André et de son mari Pierre, tous deux Compagnons de la Libération, a mené une carrière politique. Représentante de la France à la commission des Droits des femmes à l'ONU, elle présida cette commission jusqu'au moment de son décès accidentel en 1964. À sa mort, n'ayant pas d'enfant, l'île est transmise successivement à sa mère puis à son frère Francis Postel-Vinay qui la transmet à son tour à ses sept enfants, les derniers propriétaires.

Le mardi 11 août 2020, l'île devient patrimoine communal par un acte authentique dressé par notaire. Ce don restera dans l'histoire de la commune, comme l'a souligné Madame le Maire s'adressant à la famille Postel-Vinay, « **plus qu'un don, une transmission,** comme vous l'avez fait dans votre famille au cours du temps ».

Marthe Vassallo

Quand Marthe Vassallo nous raconte la vie de Maryvonne La Grande, nous retrouvons notre âme d'enfant écoutant les belles histoires que l'on nous racontait quand nous étions petits.

Nous sommes là, groupés autour de la conteuse et chanteuse, sur l'île aux femmes puis sur l'île du château, comme autrefois on se regroupait autour de l'âtre pour entendre les histoires de l'ancien temps, les légendes et les chansons transmises de génération en génération par voie orale que les conteuses et les chanteuses divulguaient autour du feu.

Après de longues recherches dans les cahiers d'Anatole Le Braz sur **Maryvonne Le Flem**, Marthe Vassallo nous conte la vie de Maryvonne La Grande, ses multiples métiers allant de maçon à goémonière en passant par couturière et dynamiteuse, et son répertoire de chansons traditionnelles qu'elle avait transmis à Maurice Duhamel, et que nous chante la conteuse. **C'est la vie de ces gens de rien qui nous est contée et qui, quand on la regarde de près, s'avère être une grande vie.**

Créé en résidence au Logelloù en 2017, ce spectacle a été repris cette année pour le plus grand plaisir de son auditoire. Jamais deux sans trois : peut-être ? Un nouveau spectacle, certainement ! Nous l'attendons avec impatience.

Le Club de Plage

Installé à Roc'h Gwenn, centre de vacances de notre commune, le club de plage permettait cette année, pour la plus grande satisfaction des enfants et des parents, des inscriptions à la demi-journée ou à la journée.

De nombreuses activités ont été proposées à nos petits loustics pour leur plus grand plaisir : baignades, sports nautiques, mais aussi des activités telles que sabre laser, drone, escalade, ateliers crêpes, etc.

Du 6 juillet au 21 août, le club a accueilli **1 179 enfants** soit en moyenne **168 enfants par semaine**. La plus grande affluence étant l'après-midi du **vendredi 17 juillet avec 38 enfants** accueillis ; une fréquentation en augmentation par rapport à 2019 où 795 enfants avaient fréquenté le club de plage.

Forum des Associations

Cette année, le forum a eu lieu le samedi 5 septembre au complexe sportif Émile Robert.

L'organisation de cette journée a été prise en charge par les équipes de la municipalité et pilotée par Julien Helary.

Maître d'œuvre de cet événement, la mairie a limité la participation aux associations penvénannaises et aux personnes animant des activités sur son territoire.

Le sens de circulation mis en place a permis aux visiteurs de rencontrer tous les participants.

19 associations étaient présentes.

La fréquentation, quoique moindre par rapport à l'année précédente, a été très satisfaisante. Le nombre d'inscriptions à l'ensemble des activités est resté constant.

Néanmoins, si vous n'avez pas pu vous rendre au forum, les inscriptions restent possibles.

L'organisation de cette journée fut appréciée de tous.

Bonne saison sportive et culturelle. À l'année prochaine !

Comment l'été s'est-il passé dans nos campings municipaux ?

Expliquant le protocole sanitaire strict mis en place dans nos deux campings municipaux, une fiche d'information a été remise à chaque famille dès leur arrivée. Les vacanciers ont compris et respecté cette contrainte.

Nos visiteurs ont apprécié l'accueil, le rapport qualité-prix, le calme et les services offerts.

Le Camping des Dunes a ouvert le 27 juin et a fermé le 27 septembre.

Sur les mois de juillet et août, le nombre de nuitées reste satisfaisant avec 8 259 nuitées contre 8 929 en 2019, avec une durée moyenne de 4,26 nuitées par séjour.

Le camping de Buguélès a connu une fréquentation quasi identique à celle de l'année dernière sur les mois de juillet et août.

En résumé, la saison touristique, bien que réduite, s'est avérée satisfaisante.

Expressions des minorités

Ensemble pour Penvénan !

Le groupe **« Ensemble pour Penvénan ! »** tient à remercier tous les électrices et électeurs qui ont voté pour leur liste et adhéré à leurs projets.

Nous avons recueilli 488 voix soit 32,40% des votants et toutes les minorités confondues représentent 954 voix sur 1506 bulletins exprimés, soit 63,34% des suffrages. Pour rappel, la nouvelle majorité a obtenu 552 voix soit 36,65%.

Pour vous toutes et tous, nous serons toujours disponibles pour relayer votre ressenti sur les dossiers menés par l'équipe municipale, et ce pour le bien de notre commune.

Monique GAREL a toujours souhaité une équipe renouvelée, avec des élus plus jeunes tutorés par les anciens au regard de leur expérience. Nous la remercions de nous accorder sa confiance et son soutien.

« Ensemble pour Penvénan ! », est représenté au sein du Conseil municipal par :

- Philippe Tourneur : retraité de la fonction territoriale, trésorier Moto club de Penvénan.
- Anne Tranvouez : responsable EHPAD.
- Mallory Dumas : décoratrice-Etalagiste.
- Pierre Offret : animateur sportif.

De nombreux projets communs ont été portés sur l'ensemble des professions de foi, nous serons attentifs à leur réalisation.

Parmi l'ensemble des commissions municipales, à ce jour Mallory Dumas est présente au sein de la commission école privée et Anne Tranvouez au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Notre mandat a débuté dans une situation sanitaire particulière et nous souhaitons adresser une mention spéciale aux agents municipaux qui ont œuvré, depuis le début de la pandémie pour notre sécurité, au personnel de l'EHPAD qui a géré la crise avec énormément de professionnalisme et à nos commerçants qui ont été pénalisés par cette situation inédite.

La fréquentation touristique 2020 a néanmoins été importante, le boulevard de la mer a été très fréquenté et très apprécié dans sa nouvelle configuration.

Nous nous considérons comme une minorité constructive et non une opposition. Nous partageons le même projet : bien vivre dans notre belle commune.

N'hésitez pas à nous contacter soit directement lors de nos différentes rencontres, soit sur notre boîte de messagerie : ensemblepourpenvenan@gmail.com.

Nous remercions la majorité de l'équipe municipale d'avoir répondu favorablement à notre demande de pouvoir nous exprimer par le biais du bulletin municipal,

Philippe Tourneur, Anne Tranvouez,
Mallory Dumas, Pierre Offret

Une équipe pour toutes et tous

Le droit d'expression de 2020, nous permet de remercier nos électeurs non internautes et de nous adresser à toutes et tous.

Avec deux sièges sur 23, notre pouvoir de vote est limité, témoins nos candidatures aux différentes instances rejetées sans appel. Seul un siège au CCAS a été obtenu par « obligation ».

Les 29 délégations autorisées ont été votées en bloc, reléguant le plus souvent le conseil à de la figuration. Notre demande de vote au fil des besoins a été ignorée. En particulier, le droit de signature de **200 000 €** (!) nous a paru inacceptable, nous avons voté contre.

Peu de volonté de nous intégrer aux réflexions et décisions, pourtant prises comme nous le découvrons dans les médias. Refus de nous adresser les compte-rendus des réunions d'adjoints. Nous dénonçons cette mise à l'écart qui nous place dans l'incapacité de renseigner nos concitoyens.

Les deux conseils de juillet ont principalement acté des décisions du précédent mandat (voie douce, etc) et en ont fait voter de nouvelles sans travail préparatoire, les commissions venant seulement d'être définies.

Un point positif : une vice-présidence à LTC.

Nous déplorons le manque actuel d'ouverture et de transparence ainsi que la persistance de la notion de groupe qui prévaut sur un travail collectif de tout le conseil. Néanmoins, nous tiendrons notre rôle et nous restons à votre écoute.

Graziella Segoni
Pascale Allain

Maintenant

L'été tire à sa fin, la désignation des délégués aux différentes structures de la vie communale et intercommunale est faite. Se présente maintenant devant nous les sujets sur lesquels Penvénan peut sensiblement progresser. Ce sera là le travail des commissions.

La bonne instruction, l'ouverture et la coopération, le retour d'expérience, seront des outils indispensables à la meilleure décision possible. Avec l'ensemble du Conseil municipal et les forces vives de la commune, je m'emploierai à les utiliser, tout au long du mandat, pour l'intérêt commun de notre territoire et de la planète.

Denis Baulier

Le Centre Nautique de Port-Blanc

Ce printemps, malgré l'annulation de tous les séjours prévus, le Centre Nautique de Port-Blanc a réussi à rentrer dans le dispositif 2S2C*. Dans ce cadre, **45 élèves ont bénéficié d'activités nautiques et fait de la voile sur 35 demi-journées.**

Météo aidant, les conditions furent idylliques. Cet été, le succès fut au rendez-vous. Pour respecter les protocoles sanitaires, nous avons réduit de 20 le nombre de places par stage et par demi-journée.

Malgré ce contexte, les stagiaires ont été présents avec, certains jours, 500 personnes en mer. Heureusement, le plan d'eau de Port-Blanc est exceptionnel.

***2S2C : le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) proposait aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe.**

© Hermine Flourlot

Splendides régates à Port-Blanc

Rares furent les activités durant les mois d'été. La Covid ayant fait annuler la plupart de nos animations habituelles des mois de juillet et août, les estivants furent ravis du maintien des régates du 15 août.

L'Association des Activités Nautiques de Port-Blanc (AANPB) les a organisées avec succès. Même sous les masques rendus obligatoires, le sourire des concurrents se devinait à leur retour sur la digue.

Avec un léger vent de nord est, les régatiers se sont affrontés sur un parcours construit dans la baie de Port-Blanc, puis avec le traditionnel tour de l'île du château.

Les « Misainiers du Trégor » ont assuré un magnifique spectacle de fin d'après-midi sur le même parcours que les régatiers. Certains bateaux de tradition ne semblaient d'ailleurs pas rechigner au jeu de la compétition.

La remise des coupes s'est faite en fin de journée en présence de la Conseillère Départementale et de Mme le Maire.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine puisque ce seront les 120 ans de la régate de Port-Blanc.

Les résultats des régates

- **En optimist**, Henry Dewez de Port-Blanc prend la 1ère place, suivi de Bastien Cerrato de Saint-Quay-Portrieux, et d'Antoine Picel de Port-Blanc qui complète le podium.
- **En dériveur**, Gilles Peteers et son équipière montent sur la première marche, suivis de Fred Boujean et Ludovic Roblin tous deux de l'AANPB sur Aero 9.
- **En catamaran**, Olivier Billard démontre sa maîtrise du Dart18, suivi d'Yves Le Peillet en F18, et de Philippe Lenorment de Port-Blanc.
- **En raceboard**, les modèles vintage ont été remarqués, mais Hugo Boujean remporte le podium, suivi de Léopold Raoul, et Ludovic Leaute, tous trois de l'AANPB.
- **En planche à voile**, Valerio Lecollinet arrive premier, suivi de Malo Rogue, qui avait fait le déplacement depuis Lancieux, et de Maël Cornic de l'AANPB.

Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ
Lannuon-Treger Kumuniezh

Lannion-Trégor Communauté

Lors du Conseil communautaire du 23 juillet 2020, notre maire Denise Prud'Homm a été élue 9ème Vice-présidente de Lannion–Trégor Communauté.

Le Président, Joël Le Jeune, lui a délégué le suivi des dossiers Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Sports. À ce titre, elle suivra notamment le fonctionnement des services intercommunaux tels que les équipements aquatiques de Tréguier, Lannion et Trégastel.

Elle suivra également les services gérés par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :
- les centres de loisirs de Ploumilliau, Locquémeau, Plouaret, Cavan, La Roche Derrien, Minihy-Tréguier et ceux de la Presqu'île,
- les crèches de Plouaret, Tréguier, Coatreven et Pleudaniel,
- le Relais Parents Assistants Maternels,
- les accueils jeunes de Plouaret, Cavan et Ploumilliau.

Grâce à cette élection et cette délégation, Penvénan obtient une juste reconnaissance au sein de LTC.

« À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne » à la médiathèque en partenariat avec LTC

Du 1er au 19 décembre, la médiathèque propose de découvrir ou redécouvrir, à travers une exposition créée par l'association Bretagne Culture Diversité, **le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de la Bretagne** tel que la musique, la danse, les contes, les jeux et sports traditionnels, les usages populaires des plantes ou encore le fest-noz…

Une exposition trilingue (français, breton et gallo) largement illustrée d'exemples trégorrois, composée de dispositifs vidéos et sonores ainsi que de manipulations ludiques en font une exposition accessible à tout public.

Des visites scolaires seront proposées avec Ti ar Vro Treger-Goeloù pour les cycles 3 et en breton pour la classe bilingue.

Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Dates à retenir

Octobre

Dimanche 11
- *Jardins Secrets. Office de tourisme, Château de Curverville.*
- *Après-midi jeux. Médiathèque et ludothèque, salle A. Le Braz.*

Du 19 au 25
Expo Jean Ducouet. Salle du marais.

Novembre

Mercredi 11 :
Cette année, en raison des normes sanitaires liées à la Covid, il n'y aura pas de repas des aînés

Vendredi 20 et samedi 21
Portes ouvertes du Logelloù - Fur Ha Foll

Décembre

Du mardi 1er au samedi 19
Exposition « À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne », Médiathèque

État civil

Naissances :
- Adèle LE ROY, le 11/02/20
- Ewenn MICHEL, le 24/03/20
- Timéo TACON, le 26/07/20
- Hugo LE BOUDER, le 23/08/20

Mariages :
- Rocio MARTINEZ CABALLERO et Patrice D'ARRAS, le 01/08/20
- Colombine PEZÉ HEIDSIECK et Damien MOUREY, le 29/08/20
- Karine MONTIGNY et Williams DAYOU, le 29/08/20
- Mathilde PACAULT et François BONNEAU, le 19/09/20

Ils nous ont quittés :
- Louis-Hubert LESBLEIZ, le 06/03/20
- Louise PRIGENT LE MERRER, le 11/03/20
- Guy RAOULT, le 19/03/20
- Anne QUEFFEULOU NICOLAS, le 30/03/20
- Hélène LE BIHAN BÉNAZECH, le 30/03/20
- Yvonne KERAMPHÈLE CALVARY, le 03/04/20
- Eliane LE BITOUX BRIAND, le 04/04/20
- Richard COLIN, le 07/04/20
- Monique AVRIL, le 08/04/20
- Paulette PERCEPIED LE RALEC, le 09/04/20
- Yvonne LE BOUDER JÉGOU, le 10/04/20
- Anna LE QUÉRÉ LE ROUX, le 11/04/20
- Alice LAHAYE PRUD'HOMM, le 13/04/20
- Irène THIBAULT CROMBECQUE, le 26/04/20
- Jean René LE PEUCH, le 29/04/20
- Michel QUÉNECH de QUIVILIC, le 17/05/20
- Marie SAVIDAN DERRIEN, le 18/05/20
- Thi Hue TRAN, le 26/05/20
- Rémi LE NOAN, le 09/06/20
- Marie-Christine MERIENNE GISSELBRECHT, le 15/06/20
- André ASSEEFF, le 23/06/20
- Annik LE BIHAN TOUPIN, le 27/06/20
- Dominique AMOURETTE, le 02/07/20
- Daniel LE GAD, le 06/07/20
- Gérard MEIGNEN, le 07/07/20
- Gérard MICHEL, le 15/07/20
- Arsène TROGOFF, le 30/07/20
- Hélène LE BOUGEANT URVOAS, le 08/08/20

Directrice de la publication : Denise Prud'homm
Responsable rédaction : François Plégades
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou - Christian Ollivier - Pierre Simon
Joëlle Mevel - Elisabeth Glaziou
Crédits photos1212 : fonds municipal, Michel Ollivier, Lannion-Trégor Communauté, Gettu Images
Réalisation : Le Studio • www.lestudio.bzh